Déchets : responsabilité civile pour les dommages et lésions causées par les déchets

1989/0217(COD) - 27/10/1999

Le Parlement européen confirme en tant que première lecture le texte voté le 22.11.1990 sur la proposition de directive relative à la responsabilité civile pour les dommages et lésions causées par les déchets et dont la base juridique a changé de numérotation suite à l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam.